- 2 660 dossiers de surendettement ont été déposés à la banque de France en 2014, en progression de 5 % par rapport à 2013 (M-L, 13-14 février).
- Depuis le lundi 9 février, 70 poids lourds traverseront durant trois mois la ville de Sillé-le-Guillaume. Venant de la carrière d'Averton près de Villaines-la-Juhel, ils descendent du haut de la ville pour livrer leur cargaison de pierres et de graviers sur le chantier de la ligne à grande vitesse du nord du Mans à Saint-Saturnin (M-L, 14 février).
- Il a fallu dix mois à l'entreprise Vitrail France pour restaurer les vitraux de la rosace de l'Apocalypse de la Sainte Chapelle. D'un diamètre de 9 mètres, elle comprend 87 panneaux figurés dont 78 du XVe siècle. 1 700 plombs de casse ont été ôtés, et remplacés par 8 000 collages pour que les vitraux retrouvent leur dessin original (M-L, 19 février).
- Le zoo de La Flèche a comptabilisé près de 210 000 visiteurs en 2014, soit 40 000 de plus. Ce dynamisme est en grande partie dû à la diffusion des premiers épisodes de l'émission *Une saison au zoo* sur France 4, dont de nouveaux tournages sont prévus en mars 2015 (M-L, 24 février).
- Jeudi 12 mars, le tribunal de grande instance du Mans a prononcé la liquidation judiciaire de l'établissement de Saint-Michel des Perrais de Parigné-le-Pôlin. Les cours seront assurés aux 264 élèves jusqu'à la mi-juillet. Fin janvier, les parents d'élèves avaient appris que l'établissement était en graves difficultés financières, avec un déficit de 1,2 million d'euros (M-L et O-F, du 17 février au 14 mars).
- Le scanner du centre hospitalier de Saint-Calais a été mis en fonction le 9 mars. Il permettra une meilleure prise en charge des urgences et contribuera à réduire les inégalités d'accès aux soins dans un territoire menacé par la désertification médicale.
- Les premiers dégâts du Cynips, l'insecte qui fait des ravages sur les châtaigniers, avaient été constatés en 2011. Il a depuis colonisé l'ensemble du département. L'insecte provoque sur l'arbre une gale qui bloque la croissance des jeunes rameaux. Gros producteur de pollen, le châtaignier joue un rôle important pour l'apiculture (M-L, 11 mars).
- Les flashes des radars automatiques de vitesse, fixes et mobiles, ont fonctionné 93 814 fois en Sarthe en 2014 (4 % de moins qu'en 2013). 94,5 % des excès de vitesse relevés sont inférieurs à 20 km/h. Les 7 radars mobiles ont fonctionné 68 354 fois (M-L, 18 mars).

- **Élections cantonales (22-29 mars)**. Avec 49,81 % de participation au premier tour, aucun élu n'est sorti des urnes. Les résultats montrent que la majorité sortante arrive en tête, sauf au Mans où la gauche résiste, et l'installation du Front national qui a obtenu 26,37 % des voix. Au second tour, le vote a confirmé la majorité sortante sur 13 cantons avec une majorité de nouveaux candidats, la gauche remportant 8 cantons en confirmant son ancrage au Mans avec 6 cantons sur 7. Dominique Le Mèner a succédé à Jean-Marie Geveaux à la présidence du Conseil départemental le 2 avril.
- Depuis six mois, 27 000 panneaux photovoltaïques ont été installés sur les 17 hectares de la ZAC du Monné à Allonnes, formant le plus grand champ solaire du nord-ouest de la France. La production annuelle attendue sera de 7 mégawatts, ce qui équivaut à la consommation électrique de 3 250 foyers (O-F et M-L des 21 et 25 mars).

Sortie du 20 juin : visite, à 14 h 30, au Carré Plantagenêt de l'exposition *Des dieux et des hommes*, sous la conduite de Gérard Guillier, commissaire de l'exposition. Un droit d'entrée sera demandé.

TARIF 2015

Adhésion seule (bulletins mensuels)	**30** €
Cotisation.....	**42** €
Cotisation pour l'étranger	**50** €
Cotisation de soutien ..... à partir de	**60** €

C.C.P. de la Société : Rennes 188-72 K

Le directeur gérant :
Joseph GUILLEUX

ITF Imprimeurs - ZA rue Pierre-Mendès-France
72230 Mulsanne

N° 895 – Juin-Juillet-Août 2015 MENSUEL ISSN 0999-9345

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

fondée en 1761

reconnue établissement d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON - 9, rue Julien Pesche - 72039 LE MANS Cedex 09

courriel: sasaslemans@gmail.com

A – VIE DE LA SOCIÉTÉ

La visite, du 30 mai 2015 a conduit nos sociétaires au château de Pesecheul où madame d'Amécourt a fait revivre l'historique d'un château totalement remanié au cours du XIXe siècle. Les dépendances ont conservé la buanderie des années 1870, avec ses trois bassins de lavage, le cuvier et son système de chauffage, la lessiveuse et le calorifère fournissant l'eau chaude.

Asnière-sur-Vègre offre son pont dit *romain* et son église Saint-Hilaire au clocher en bâtière. Son intérêt consiste dans ses peintures murales des XIIIe et XIVe siècles. Dans la nef, les scènes du mur nord illustrent le cycle le l'enfance du Christ et de la vie de la Vierge (adoration des mages avec un Vierge en majesté, présentation au temple, les soldats d'Hérode, la fuite en Égypte). Sur le mur sud on reconnaît des compositions relatives au cycle de la Passion. Dans le chœur, quatre scènes dont celles de la passion.

Le grand retable de calcaire et de marbre, construit entre 1660 et 1680 par le fléchois Bouteiller, occupe le chœur de l'église Saint-Sulpice d'Avoise, et propose un beau programme iconographique.

B – NOUVELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Le Mans – Quatre mois après la mise en place de la réforme scolaire, 546 personnes encadrent les enfants scolarisés au Mans. 276 vacataires ont un contrat de 8 h 30 par semaine, et 270 sont des agents titulaires ou contractuels. 183 d'entre eux sont sans qualification dans le secteur de l'animation, BAFA ou CAP petite enfance. La municipalité a choisi d'assurer la formation de ces personnes en interne, malgré un important turnover. La solution peut passer par les étudiants qui s'accommoderaient de 8 heures de travail hebdomadaire M-L, 2 février).
- L'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (Ensim) a fêté ses vingt ans. Elle accueille cette année 206 élèves en cycle ingénieur (bac +3 à bac +5) auxquels s'ajoutent 84 élèves du cycle préparatoire. Les secteurs d'activité des diplômes de l'Ensim portent sur la spécialité vibrations et sur l'application aux transports, à l'acoustique environnementale et médicale, éco-habitat, mesure et métrologie. Le domaine de l'informatique s'implique dans la téléphonie, les assurances, la robotique, l'aéronautique et la télévision numérique (M-L et O-F, 9 et 10 février).
- Les travaux d'aménagement, de ce qui sera le verger de la Cité Plantagenêt, s'organisent sur les cinq terrasses qui se succèdent le long des jardins de l'évêché, au-dessus de la rue Denfert-Rochereau. Pour contenir les terres, les murs de soutènement de béton ont été recouverts de gabions (cages de grillages) remplis de pierres disposées en couches alternatives blanches et ocres rappelant la muraille romaine. Un cheminement permettra de rejoindre la place Saint-Vincent. Ce verger sera ouvert au public à l'automne prochain (M-L, 12 février).

- Construite en 1973, et en activité jusqu'en 2008, le site de l'ancienne clinique Sainte-Croix est resté en état d'abandon, en attente de démolition. Ce vaste bâtiment délabré est devenu le royaume des squatters, ce qui exaspère les habitants du quartier. Devant l'immobilisme sécuritaire de la société propriétaire, et du non-avancement du projet immobilier du groupe CGI promotion, la ville a réagi en demandant la réalisation de travaux de sécurisation du site. Elle fait part de son intention, si rien ne bouge, de saisir le tribunal de grande instance pour autoriser la collectivité à pénétrer sur ce terrain privé (O-F, 19 février).
- La ville du Mans a mis en place six arrêts au bord du centre-ville, point de rendez-vous pour la clientèle nocturne des taxis. Ces six arrêts se trouvent dans le champ de vision d'une des caméras de vidéosurveillance nocturne du centre-ville. Il y a actuellement 52 chauffeurs de taxi sur la ville et 65 sur l'ensemble de l'agglomération (M-L, 19 février).
- Le diagnostic archéologique, entrepris dans l'espace qui ceint le chœur de la cathédrale côté du jet d'eau, a remis au jour sur plusieurs mètres d'élévation, la courtine de l'enceinte romaine et de la tour Saint-Michel. Les sondages, effectués dans le talus situé au dos de l'enceinte médiévale, ont révélé le bon état de la face interne de la courtine, et l'arrière (mur de gorge) et l'intérieur de la tour d'angle du Forgeur ou Soutis (M-L et O-F des 5-10-13 et 22 février).
- La quasi-totalité des élus de la majorité et de l'opposition du conseil municipal (8 voix contre) ont voté, le 26 février, le principe de la création d'une police administrative municipale. Elle sera composée d'une vingtaine d'agents dotés d'une tenue, d'armes de défense, mais non pas des armes létales. Elle ne sera pas opérationnelle avant l'été 2016.
- Le conseil municipal a voté le principe d'une étude de faisabilité missionnée par un cabinet spécialisé, en vue de la création d'un nouveau centre d'affaires et de congrès au cœur du quartier de la gare sud. Construit en 1982, l'actuel Palais des congrès et de la culture a un gros défaut. Il ne possède pas d'espaces d'exposition indispensable pour les organisateurs et financeurs de grands congrès. Le futur centre pourrait disposer d'une surface totale de 7 500 m^2, de deux salles de 1 000 et 300 places, d'un hall de 3 000 m^2 pour servir d'espace expositions, et de 15 salles de réunion, le tout pour un coût de 30 M€.
- Retour compliqué de la fête foraine aux quinconces des Jacobins en fin mars 2015. Après 6 ans d'exil au parking du Panorama, et l'assurance de revenir en centre-ville, il a fallu trouver 75 emplacements contre 49 en 2009, d'où, fait nouveau, l'installation dans les allées supérieures. Il a donc fallu mordre dans les talus, supprimer un escalier en pierre et les deux tilleuls et lampadaires qui l'encadraient. La rampe d'accès aux quinconces située au droit du nouveau théâtre, présentant une cassure à sa base, ne permettait pas le passage de longs véhicules des forains. Il a fallu aménager, en urgence, une pente plus douce sur 80 m^2, en y étalant 30 tonnes d'enrobé. Riverains et membres de l'association Patrimoine environnemental ont manifesté leur mécontentement, insistant sur les conditions de cette installation jugée mal préparée (M-L et O-F du 28 février au 8 mars).
- L'école d'ingénieurs Ismans a organisé le 5 mars une expérience de mesure de vitesse de déplacement dans une rue inclinée. 183 volontaires ont monté et descendu à deux reprises une portion à 14 %, et une autre de 21 % de la rue de Gazonfier. Les données seront transmises à l'université de Greenwich à Londres, dont les chercheurs y conçoivent des outils pour calculer l'évacuabilité en toute sécurité des stades, cinémas, bateaux.
- À la suite des bouchons enregistrés les dimanches matins à la sortie du parking des Quinconces, la mairie a rouvert celui des Jacobins, et en plaçant trois agents chargés de la circulation en haut du parking et sur l'avenue de Paderborn. Le flux permanent de piétons traversant l'avenue au niveau du marché et devant la sortie du parking, ajouté au feu du carrefour de la rue Robert Triger bloquant le trafic automobile, aboutissaient à un énorme bouchon sur les rampes du Parking (M-L et O-F des 12 et 16 mars.
- De plus en plus de Manceaux optant pour la crémation (1400 par an), un second jardin du souvenir est en cours de travaux au cimetière sud. Ce nouveau jardin de 500 m^2 comprendra un espace engazonné de dispersion des cendres paysager, 450 cavurnes et 150 cases de columbariums ajoutées à celles existantes (M-L et O-F, 13 mars).
- La déclaration de projet d'un parc d'activités commerciales sur le site de Bener vient de recevoir un avis favorable du commissaire enquêteur. Prévu sur 30 hectares, l'ensemble comprendra le transfert de l'hypermarché Leclerc des Fontenelles et de sa galerie marchande, un retail park avec ses magasins, l'enseigne Ikéa, une station-service et de lavage, cinq restaurants et 3 200 places de stationnement. Les élus de Le Mans Métropole seront amenés sur ce dossier lors du conseil communautaire du 7 mai, et une enquête spécifique sera lancée au titre de la loi sur l'eau (M-L et O-F, 19 mars).
- La vente du village vacances de Tréboul-Douarnenez a été évoquée par les élus de la majorité, lors de réunions consacrées aux 2,4 millions d'économies que la ville doit réaliser. Les salariés de l'Epic qui gère le site ont été informés qu'à l'automne leur contrat ne serait pas renouvelé. Il n'y aura pas de colonie de vacances cet été, et les séjours d'automne s'arrêteront fin septembre (M-L et O-F, 18 et 19 mars).
- À peine renouvelé, le conseil de quartier Nord-Ouest a été confronté à une forte demande sur la construction d'une école au Ribay réclamée depuis 10 ans. Les données recueillies auprès des familles ont dénombré que 134 enfants de ces quartiers sont répartis au sein de cinq écoles publiques situées sous la Rocade. Sans méconnaître le problème, la municipalité qui avait réservé un terrain dans le projet d'aménagement du quartier reste très prudente devant le coût d'une telle réalisation (O-F, 20 mars).
- Des trois gros projets immobiliers annoncés en 2006 sur la zone d'aménagement de la rue Nationale, un seul, les Terrasses d'Aliénor (90 logements) a été livré en 2009. La première pierre du second, baptisé Jardins des Plantagenêt, a été posée le 20 mars. 47 logements locatifs répartis sur quatre constructions seront livrés en 2016.

- **Département** – A Connerré, à la jonction de la nouvelle ligne à grande vitesse avec celle déjà en exploitation, a été mis en place un ensemble de 218 m de long. Cet aiguillage permettra aux TGV venant de Paris de filer à 300 km/h sur la nouvelle ligne, et à 220 km/h en direction du Mans (O-F et M-L, 1er et 2 février).
- C'est bientôt que va s'ébaucher la fréquence, taille et nombre des TGV qui s'arrêteront au Mans, dans deux ans. Le lancement en 2017 des LGV Ouest et Sud-Ouest pourrait changer la donne. 30 TGV s'arrêtent actuellement au Mans. En 2007 une garantie de desserte valable jusqu'en 2022 avait été signée assurant un trafic identique. Mais seuls 13 TGV pourront circuler chaque heure au départ de Paris vers l'Ouest et le Sud-Ouest. La garantie de desserte rime-t-elle avec la garantie des horaires et de capacité (rame simple, double, en duplex) ? L'AVUC (Association des voyageurs usagers des chemins de fer) lance un appel de regroupement afin de défendre la desserte mancelle (M-L et O-F, 3 février).
- Le projet Family 2, extension de la zone du même nom ouverte en 2007 sur la commune de Ruaudin, devait comprendre une grande surface alimentaire Auchan de 5 000 m^2, avec sa galerie marchande de 8 300 m^2, ainsi qu'une partie restauration. Cette enseigne phare a fait savoir qu'elle se désengageait de ce projet (M-L et O-F, 1er février).
- Il y a 32 500 points lumineux nocturnes sur l'agglomération mancelle. Le Mans métropole cherche à réduire sa consommation en matière d'éclairage public. Coulaines et Champagné ont été les premières communes à proposer l'extinction de tout ou partie durant les heures les moins fréquentées de la nuit. Mulsanne a débuté un test sur une partie de la commune. Le programme Life + soutenu par l'Europe qui se poursuit jusqu'à septembre 2016 a déjà permis de remplacer 2 723 lanternes moins énergivores (M-L, 3 février).
- La coopérative les Poulets de Loué ont ouvert le 5 février un restaurant PP, abréviation de Poulet Purée à Boulogne-Billancourt. Les poulets seront dégustés sur place, sous toutes les formes. De 15 à 20 €, ce sera le montant du prix moyen de l'addition du déjeuner au PP. Elle sera comprise entre 25 et 30 € le soir.
- Le fabricant de fenêtres FFEE de Brûlon (450 salariés) a été au cœur d'une bataille d'actionnaires. Les fonds d'investissement français Naxicap, Equistone et Pragma, majoritaire au capital (60 %), ont débarqué à la suite d'un désaccord sur la politique de développement, le 2 février, sans les avertir, le fondateur historique et la PDG, et nommé un nouveau PDG. Ce dernier est aussitôt rejeté par les salariés qui cessent le travail, en réclamant le retour de leurs dirigeants. La grève prend alors une tournure étonnante, en étant soutenue par les plus gros clients de la FFEE, et bénéficie d'une forte médiatisation nationale. Mardi 10 février, les services de l'État interviennent et organisent à la préfecture, pour le 11, une médiation entre les actionnaires majoritaires et minoritaires. Après cinq heures de tractations, un accord est trouvé. Les fonds d'investissement majoritaires quittent le capital de l'entreprise qui est racheté par les actionnaires minoritaires, ce qui permet aux anciens dirigeants de réintégrer l'entreprise (M-L et O-F des 6 au 15 février).